

COTTY VIVANT MARCHISIO &
LAUZERAL

Nouveaux associés

**Florence Froment-Meurice,
Frédéric Beccaria et Arthur
Dethomas ont été nommés
associés au sein du cabinet
d'avocats Cotty Vivant Marchisio
& Lauzeral.**

FLORENCE FROMENT-MEURICE, âgée de trente-six ans, diplômée de l'IEP de Paris, titulaire d'une maîtrise en droit privé, spécialisation droit social de l'université Paris-I-Panthéon-Sorbonne, avocate au barreau de Paris depuis 1996, a rejoint le cabinet à sa création en 2003. Au sein de l'équipe spécialisée en droit social, elle intervient en contentieux du travail.

FRÉDÉRIC BECCARIA, âgé de trente-huit ans, titulaire d'une maîtrise de droit privé, avocat au barreau de Paris depuis 1994, a précédemment passé onze ans chez Gide Loyrette Nouel, à Paris et à Pékin. Il intervient principalement lors d'opérations de fusions-acquisitions.

ARTHUR DETHOMAS, trente-trois ans, titulaire d'une maîtrise en droit des affaires de l'université Paris-X-Nanterre et d'un LLM de l'American University, avocat aux barreaux de Paris (2000) et de New York (1999), a rejoint Cotty Vivant Marchisio & Lauzeral en 2004. Il intervient essentiellement en contentieux boursier, fusions-acquisitions et droit pénal des affaires.